



Commune de Gletterens

Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Gletterens sont convoqués en Assemblée communale

**Le 30 avril 2024 à 20h00
à la salle polyvalente du Devin**

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 18.12.2023

Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 73, mis à disposition à l'administration communale et sur le site www.gletterens.ch.

2. Information sur les différents rapports de la fiduciaire BDO sur la gestion de l'administration communale

3. Décision de l'affectation du port en patrimoine administratif ou en patrimoine financier

3.1 Présentation par la fiduciaire BDO sur les avantages et inconvénients sur un changement d'affectation

3.2 Préavis de la commission financière.

3.3 Décision du législatif

4. Présentation générale des budgets de résultat et des investissements

5. Budget 2024

5.1. Présentation du budget de résultat

5.2 Préavis de la commission financière

5.3 Vote du budget de résultat

6. Élection d'un membre à la commission de naturalisation

7. Prise de position du législatif sur l'orientation du bâtiment de la Croix Fédérale

8. Divers

Vous pouvez obtenir le bulletin d'informations communales n° 73 et le budget 2024, sur le site www.gletterens.ch en fichiers informatisés ou à l'administration communale en version papier.